

# MANIFESTE

Un groupe de cinéastes intervenant dans les ateliers de pratiques artistiques et les dispositifs d'éducation à l'image en milieux scolaire, socio-éducatif, médico-psychologique et pénitentiaire, se sont réunis pour mettre en commun leurs expériences et réfléchir à leurs pratiques, ainsi qu'aux enjeux de celles-ci, afin d'en mieux définir les finalités et d'envisager les conditions nécessaires à l'amélioration de leur fonctionnement. Cette réflexion a été menée en collaboration avec certains des acteurs culturels et institutionnels qui sont leurs partenaires.

**Ils constatent et déplorent la dégradation générale des conditions de mise en œuvre de ces ateliers et dispositifs.** Cette situation leur paraît d'autant plus dommageable que leur expérience en a largement démontré les vertus éducatives et sociales : ouverture générale sur le monde et acquisition de savoirs diversifiés, sollicitation de la personne dans son entier et valorisation de soi-même, expression personnelle et construction d'un point de vue singulier, découverte de l'altérité à travers la mise en œuvre de projets collectifs, désaliénation des regards et apprentissage d'une lecture critique des images, appropriation du réel à travers sa représentation, développement de l'imaginaire et du désir de connaissance, familiarisation avec les œuvres... Ils peuvent même avoir des effets positifs indirects sur l'éducation générale et l'apprentissage des connaissances de base, comme l'attestent les rares expériences d'établissements scolaires qui ont placé les ateliers de pratique artistique au cœur de leur projet pédagogique et qui ont nettement amélioré les résultats de leurs élèves aux examens.

La fonction sociale de ces ateliers dans le champ éducatif est réelle, mais elle ne peut-être effective qu'à une condition : que **leur dimension artistique** soit fondamentale, car ce n'est que par elle qu'ils prennent forme et sens. Leurs "vertus pédagogiques" viennent seulement "en plus". Un atelier-théâtre dans un I.M.E peut avoir des effets thérapeutiques, à condition qu'il soit d'abord un atelier-théâtre et non une thérapie de groupe masquée sous un atelier-théâtre. Pour être efficaces, ces ateliers et dispositifs ne doivent pas s'inscrire dans une logique utilitariste, comme simple supplément d'âme ou "volet culturel" d'une démarche éducative ou d'insertion sociale menée indépendamment d'eux, mais doivent être profondément intégrés à la démarche éducative de l'établissement, de la classe, du groupe, de la structure ou de l'institution qui fait appel à eux.

Cette intégration implique une démarche qui unit plusieurs partenaires tous aussi indispensables les uns que les autres, dès l'amont et tout au long du déroulement du projet : un **créateur intervenant extérieur** (artiste, cinéaste, écrivain, homme de théâtre, chorégraphe, danseur, plasticien, clown, musicien...), un **porteur de projet en contact direct avec le public concerné** par l'atelier ou le dispositif (enseignant, animateur, travailleur social, qui prolonge le travail artistique mené avec l'intervenant mais qui ne s'y substitue pas), un **partenaire culturel** (association ou structure d'action culturelle qui joue un rôle de producteur au niveau de la conception et de la mise en œuvre), un **partenaire institutionnel** (établissement scolaire, structure sociale, association, structure d'insertion, institution de santé, institution judiciaire... qui joue le rôle de commanditaire, cadre la demande sociale et met en relation avec le public concerné, dans le champ à l'intérieur duquel il agit). Enfin, ceux sans lesquels le projet n'aurait aucun sens : les **publics acteurs du projet**, dans leur diversité et la multiplié de leurs attentes.

Dans la pratique les publics impliqués peuvent ne pas être associés dès la conception initiale du projet mais la réussite de celui-ci implique impérativement qu'ils soient pris en compte dès le début et qu'ils soient associés, à partir de son démarrage, à toutes les étapes de sa mise en œuvre.

**La réussite de ces ateliers de pratique artistique et de ces dispositifs d'éducation à l'image suppose des moyens, du temps et une volonté culturelle et politique.** Or nous constatons, - et nous nous en alarmons -, la régression absolue des moyens accordés à ces ateliers, en particulier dans l'Éducation nationale, où la mise en application de la *Loi organique relative aux lois de finances (LOLF)* aboutit à une réduction et, à terme, à la suppression pure et simple des crédits dont disposaient les délégations académiques à l'action culturelle des rectorats. Sous prétexte de leur responsabilisation financière et de leur autonomie pédagogique, la présence de créateurs et de pratiques artistiques dans le champ scolaire est laissée à la seule initiative des établissements, sans qu'ils se voient octroyés par ailleurs aucun moyen supplémentaire pour faire face à ces obligations nouvelles ; à charge aux collectivités territoriales, dont ce n'est pas la mission, de "passer à la caisse", à charge aussi pour les responsables d'établissements de trouver les financements de leurs projets y compris en faisant appel à des fonds privés (banques, fondation...). C'est la même politique de désengagement systématique de l'État qui se manifeste dans la diminution drastique des moyens accordés aux associations dans le cadre de la politique de la ville, avec les conséquences dévastatrices révélées par les révoltes urbaines de novembre 2005.

Au moment où tout un travail entrepris depuis quinze ans porte ses fruits et montre son efficacité et sa justesse, l'évolution actuelle jette à bas cette patiente construction. Ce sabotage s'inscrit dans une conception de la société qui privilégie une approche "comptable", étroitement économique, des rapports humains, culturels et sociaux, selon laquelle la culture n'est qu'une variable parmi d'autres, vouée à l'apostolat désintéressé, à la dé-professionnalisation et à la "générosité" du mécénat. Cette "philosophie" de la culture au rabais se masque derrière des "coups" éphémères, qui se veulent spectaculaires, au détriment d'un travail de fond et de longue haleine, pour lequel la seule bonne volonté du bénévolat ne saurait suffire et pour lequel nous voulons continuer à œuvrer.

#### **Rédacteurs :**

Carlos Alvarez, réalisateur  
Daniel Cling, réalisateur  
Anne- Marie Cornu, réalisatrice  
Emmanuel Deswarte, réalisateur  
Jean Lassave, réalisateur  
Jean-Patrick Lebel, réalisateur  
Jean-Pierre Lenoir, réalisateur  
Xavier Liebard, réalisateur  
Catherine Michelet, réalisatrice  
Gerard Preszow, réalisateur  
Jean-Paul Roig, réalisateur  
Barbara Tannery, réalisatrice  
Philippe Troyon, réalisateur